



Montauban, le 24 septembre 2020

Communauté de Communes du  
Quercy Rouergue et des Gorges  
de l'Aveyron  
Place de l'hôtel de ville  
82140 Saint-Antonin-Noble-Val

*Samuel*

Objet : Avis sur la modification simplifiée d'un PLUI

Dossier suivi par : Cédric BARTHES

Monsieur le Président,

Comme suite à votre courrier du 26/08/2020 concernant la modification simplifiée du PLUI de votre intercommunalité, nous vous informons, qu'après examen du dossier, nous n'avons pas de remarque particulière à émettre.

Toutefois, nous tenons à réaffirmer l'intérêt que porte notre compagnie consulaire à tout projet pouvant avoir une incidence sur l'artisanat local. Aussi soyez assuré que nous serons très attentifs à toute demande d'information qui pourrait vous être utile dans votre démarche.

Nous vous invitons à consulter [www.geometiers82.fr](http://www.geometiers82.fr), interface de co-gestion publique des acteurs des métiers de l'artisanat du Tarn-et-Garonne, et à partager sur votre site internet les données de l'artisanat de votre intercommunalité (fonction "Partager").

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Roland DELZERS

Président

